

LES PRINCIPES QUI ANIMENT LA REPRÉSENTATION DES USAGERS, ET QUE NOUS FAISONS VIVRE

Agir et participer
tous ensemble

Articuler la défense
de chacun
et celle de tous

Défendre le droit de savoir
et le droit de choisir

Prévenir les problèmes,
améliorer le système,
réparer les accidents

Défendre
la qualité des soins
et la sécurité
du patient

VOUS AUSSI VOUS POUVEZ DEVENIR REPRÉSENTANT DES USAGERS

Pour cela, contactez
votre association agréée
ou la délégation régionale
de France Assos Santé (URAASS)



Toutes les coordonnées
de nos délégations sur :
www.france-assos-sante.org
>> rubrique Réseau >> Régions

Découvrez nos combats sur :



@FAS_National



@FranceAssosSante

AGISSEZ POUR LA SANTÉ DE TOUS REPRÉSENTEZ LES USAGERS !



QUI SONT LES USAGERS ?

Ce sont les usagers de la santé :
toi, moi, nous, le petit qui a la varicelle,
la victime d'accident médical, la femme enceinte,
la personne vivant avec une maladie chronique,
les aidants et les proches

UN REPRÉSENTANT DES USAGERS, ÇA FAIT QUOI ?

- Le représentant des usagers (RU) intervient dans les établissements de santé et dans différentes instances de santé publique.
- Il est le porte-parole de tous les usagers et s'engage pour la santé de tous
- Il aide les usagers à faire entendre leur voix
- Il promeut et défend les droits des personnes, et joue un rôle de médiateur auprès des professionnels de santé
- Il remet du pragmatisme dans des organisations parfois déshumanisées. Il aide, mais quand il le faut, il tape du poing sur la table. Il fait vivre la solidarité.
- Il est membre d'une association reconnue et agréée.

IL S'ENGAGE POUR LA SANTÉ DE TOUS



ET ÇA M'APPORTERA QUOI D'ÊTRE RU ?

“ Je me sens utile dans l'hôpital :
j'aide des gens à se comprendre,
j'aide les malades à surmonter
des difficultés lors de leur
hospitalisation ”
Robert

“ En tant que RU je parle de tous
les sujets, j'explore l'ensemble
du système de santé, et ça aide
aussi mon association. ”
Marie

“ On a rappelé aux pouvoirs
publics la nécessité d'avoir
accès 24h/24 à un
médecin : ils sont embourbés
dans les textes, et ne voient plus
ce que vivent les gens. On est
aussi un peu lanceur d'alerte ! ”
Alain

“ Nous débattons tous ensemble,
professionnels de santé, décideurs,
personnes malades.
J'ai pu faire des propositions
toutes simples auxquelles personne
n'avait eu le temps de réfléchir ”
Maud

« Combien de temps cela me prendra ? »

Il faut compter entre 15 et 20 jours
par an, voire plus selon les mandats.

« J'aurai de l'aide ? »

Vous serez accompagné dans votre
association et par France Assos Santé,
qui vous fournira tous les outils et
informations dont vous aurez besoin.

« Comment je peux apprendre ? »

Vous suivrez des formations dispensées
par France Assos Santé et votre
association.

« Je serai tout seul dans un monde hostile ? »

Non, vous formerez une équipe avec les
autres RU. Il y a toujours au moins un
binôme, voire plus, dans chaque instance.

« Combien ça me coûtera ? »

Vous serez remboursé des frais
occasionnés par votre mandat.
Des dispositions existent pour les salariés
(congé de représentation).
Elles sont soumises à conditions.